

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: IMIDASECT

Type(s) de produit: TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Numéro de l'autorisation: BE2017-0013

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: BE-0011412-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	10
5.1. Consignes d'utilisation	10
5.2. Mesures de gestion des risques	10
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	11
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	11
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	11
6. Autres informations	11

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

IMIDASECT
Cucaracha Kakkerlakken lokdoos
Cucaracha Boîte-appât cafards

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Sharda Europe B.V.B.A
	Adresse	Heedstraat 58 1730 Asse Belgique
Numéro de l'autorisation	BE2017-0013	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	BE-0011412-0000	
Date de l'autorisation	29/06/2016	
Date d'expiration de l'autorisation	14/12/2026	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Sharda Worldwide Exports Pvt. Ltd
Adresse du fabricant	Dominic Holm, 29th Road, Bandra 400050 Mumbai Inde
Emplacement des sites de fabrication	Dominic Holm, 29th Road, Bandra 400050 Mumbai Inde
	DTS OABE S.L., Polígono Industrial Zabale, Parcela 3, 48410 Orozco (Vizcaya) Espagne

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	37 - Imidaclopride
Nom du fabricant	Sharda Worldwide Exports Pvt. Ltd
Adresse du fabricant	Dominic Holm, 29th Road, Bandra 400050 Mumbai Inde
Emplacement des sites de fabrication	HEBEI VEYONG BIO-CHEMICAL CO.LTD - 393 East Heping Road - Shijizhang Chine

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Imidaclopride	(2E)-1-[(6-chloropyridin-3-yl) methyl]-N-nitroimidazolidin-2-imine	Substance active	138261-41-3	428-040-8	2,194

2.2. Type de formulation

GD – Gel pour application directe

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.
Conseils de prudence	Éviter le rejet dans l'environnement. Recueillir le produit répandu. Éliminer le contenu dans conformément à la réglementation nationale/régionale Éliminer le récipient dans conformément à la réglementation nationale/régionale

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - intérieur, application dans les fissures et les crevasses, Blatte germanique, professionnels

Type de produit	TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Insecticide
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Blattella germanica Nom commun: Blatte germanique Stade de développement: nymphe, adulte
Domaine d'utilisation	Intérieur Utilisation intérieure
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application dans les fissures et les crevasses. Description détaillée: Application dans les fissures et les crevasses
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: Faible infestation: 0.1 g /m ² ; Forte infestation: 0.2 g/m ² ; 1 goutte de 0.1 g correspond à une goutte de 5 mm de diamètre. Dilution (%): Nombre et fréquence des applications: Maximum 6 applications par an.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Cartouche en plastique (PEHD) de 30 g, 35 g, 50 g, 100 g.

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

1)Le produit doit être appliqué uniquement sur des zones restreintes sur des surfaces non nettoyées régulièrement, par exemple derrière ou sous le réfrigérateur, sous l'évier de la cuisine, sous le four ou le chauffe-eau, dans toutes les fissures et crevasses qui peuvent être un refuge pour les blattes

2)Ne pas exposer les gouttes d'appât au soleil ou à une source de chaleur (i.e. un radiateur).

3) Ne pas appliquer sur des surfaces poreuses. En cas d'impossibilité, appliquer le produit sur une feuille de plastique

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir les conditions générales d'utilisations

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les conditions générales d'utilisations

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les conditions générales d'utilisations

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les conditions générales d'utilisations

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Intérieur, application dans les fissures et les crevasses, non professionnels

Type de produit

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Insecticide

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: *Blattella germanica*
Nom commun: Blatte germanique
Stade de développement: nymphe, adulte

Nom scientifique: *Blatta orientalis*
Nom commun: Blatte orientale
Stade de développement: nymphe, adulte

Domaine d'utilisation

Intérieur

Utilisation intérieure

Méthode d'application: Application dans les fissures et les crevasses

Méthode(s) d'application	Description détaillée: -
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: Faible infestation: 0.2 g /m ² ; Forte infestation: 0.3 g/m ² ; 1 goutte de 0.1 g correspond à une goutte de 5 mm de diamètre. Dilution (%): Nombre et fréquence des applications: Maximum 6 applications par an
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Seringue en plastique (PEHD) de 3g, 5g, 10g, 15g

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- 1)Le produit doit être appliqué uniquement sur des zones restreintes sur des surfaces non nettoyées régulièrement, par exemple derrière ou sous le réfrigérateur, sous l'évier de la cuisine, sous le four ou le chauffe-eau, dans toutes les fissures et crevasses pouvant être un refuge pour les blattes.
- 2)Si un grand nombre de blattes est visible ou suspecté, se référer au taux d'application pour « Forte infestation ». Si seulement quelques blattes ou des blattes individuelles ont été observées, se référer au taux d'application pour « faible infestation ».
- 3)Ne pas exposer les gouttes d'appât au soleil ou à une source de chaleur (i.e. un radiateur).
- 4) Ne pas appliquer sur des surfaces poreuses. En cas d'impossibilité, appliquer le produit sur une feuille de plastique

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir les conditions générales d'utilisations

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les conditions générales d'utilisations

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les conditions générales d'utilisations

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les conditions générales d'utilisations

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Intérieur, application dans les fissures et les crevasses, Blattes orientales, professionnels

Type de produit	TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Insecticide
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Blatta orientalis Nom commun: : Blatte orientale Stade de développement: nymphe, adulte
Domaine d'utilisation	Intérieur Utilisation intérieure
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application sur les fissures et les crevasses Description détaillée: -
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: Faible infestation: 0.2 g /m ² ; Forte infestation: 0.3 g/m ² ; 1 goutte de 0.1 g correspond à une goutte de 5 mm de diamètre. Dilution (%): Nombre et fréquence des applications: Maximum 6 applications par an.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Cartouche en plastique (PEHD) de 30 g, 35 g, 50 g, 100 g.

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

1) Le produit doit être appliqué uniquement sur des zones restreintes sur des surfaces non nettoyées régulièrement, par exemple derrière ou sous le réfrigérateur, sous l'évier de la cuisine, sous le four ou le chauffe-eau, dans toutes les fissures et crevasses qui peuvent être un refuge pour les blattes

2) Ne pas exposer les gouttes d'appât au soleil ou à une source de chaleur (i.e. un radiateur).

3) Ne pas appliquer sur des surfaces poreuses. En cas d'impossibilité, appliquer le produit sur une feuille de plastique

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir les conditions générales d'utilisations

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les conditions générales d'utilisations

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les conditions générales d'utilisations

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les conditions générales d'utilisations

4.4 Description de l'utilisation

Utilisation 4 - intérieur, Station d'appât ouverte

Type de produit	TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Insecticide
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: <i>Blattella germanica</i> Nom commun: Blatte germanique Stade de développement: nymphe, adulte Nom scientifique: <i>Blatta orientalis</i> Nom commun: Blatte orientale Stade de développement: nymphe, adulte
Domaine d'utilisation	Intérieur Utilisation intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Station d'appât ouverte Description détaillée: -

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: Faible infestation: 0,2 g/m² (une station d'appât contenant 0.75 g pour 4 m², une station d'appât contenant 1 g pour 5 m², une station d'appât contenant 1.2 g pour 6 m², une station d'appât contenant 1.4 g pour 7 m²). Forte infestation: 0,3 g/m² (une station d'appât contenant 0.75 g pour 2.5 m², une station d'appât contenant 1 g pour 3 m², une station d'appât contenant 1.2 g pour 4 m², une station d'appât contenant 1.4 g pour 5 m²)
Dilution (%):
Nombre et fréquence des applications:
Maximum 6 applications par an.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel
Grand public (non professionnel)

Dimensions et matériaux d'emballage

Station d'appât ouverte en plastique (PEHD) contenant 0.75g, 1g, 1.2g, 1.4g

4.4.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Si un grand nombre de blattes est visible ou suspecté, se référer au taux d'application pour « Forte infestation ». Si seulement quelques blattes ou des blattes individuelles ont été observées, se référer au taux d'application pour « faible infestation ».

4.4.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- 1) Les stations d'appâts doivent être inviolables.
- 2) Ne pas forcer l'ouverture des stations d'appâts.

4.4.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les conditions générales d'utilisations

4.4.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les conditions générales d'utilisations

4.4.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les conditions générales d'utilisations

4.5 Description de l'utilisation

Utilisation 5 - extérieur, Station d'appât ouvertes

Type de produit	TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Insecticide
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: <i>Blattella germanica</i> Nom commun: Blatte germanique Stade de développement: nymphe, adulte Nom scientifique: <i>Blatta orientalis</i> Nom commun: Blatte orientale Stade de développement: nymphe, adulte
Domaine d'utilisation	Extérieur Utilisation à l'extérieur comme barrière autour des bâtiments aux points d'entrée potentiels des blattes
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Station d'appât Description détaillée: -
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 0.3 g par mètre (une station d'appât contenant 0.75 g tous les 2.5 m, une station d'appât contenant 1 g tous les 3 m, une station d'appât contenant 1.2 g tous les 4 m, une station d'appât contenant 1.4 g pour 5 m) Dilution (%): Nombre et fréquence des applications: Maximum 6 applications par an
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Station d'appât ouverte en plastique (PEHD) contenant 0.75g, 1g, 1.2g, 1.4g

4.5.1 Consignes d'utilisation spécifiques

N'appliquer les stations d'appâts que sur les surfaces imperméables (i.e. terrasses, patios, ...)

4.5.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- 1) Les stations d'appâts doivent être inviolables.
- 2) Ne pas forcer l'ouverture des stations d'appâts.
- 3) Appliquer uniquement dans des zones qui ne risquent pas d'être mouillées ou inondées, i. e. protégées de la pluie, des eaux de lavage, des inondations
- 4) Ne pas utiliser le produit là où le rejet dans les égouts ne peut pas être évité.

4.5.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les conditions générales d'utilisations

4.5.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les conditions générales d'utilisations

4.5.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les conditions générales d'utilisations

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- 1) Se conformer aux instructions d'utilisation.
- 2) Avant le traitement, retirer toute source naturelle de nourriture pour les blattes (déchets, restes de nourriture...) de la zone infestée pour favoriser l'ingestion du gel.
- 3) Lors des inspections, vérifier la zone traitée et si nécessaire, remplacer le gel utilisé car les cafards laissent des sécrétions et des crottes pour attirer les congénères.
- 4) Le produit peut être utilisé en continu pendant 3 mois sans remplacer les stations d'appâts ou les appâts non consommés.
- 5) Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité du traitement.
- 6) Pour protéger les oiseaux, les animaux domestiques et les mammifères, les blattes mortes doivent être retirées quotidiennement de la zone traitée.
- 7) Contrôler les stations d'appât une fois par semaine.
- 8) Si l'infestation persiste malgré le suivi des instructions mentionnées sur l'étiquette, contacter un professionnel de la lutte antiparasitaire. Éviter l'utilisation continue du produit.
- 9) A la fin de la campagne de traitement, collecter les stations d'appât en vue de leur élimination.

5.2. Mesures de gestion des risques

- 1) Conserver hors de la portée des enfants.
- 2) Placer les stations d'appât hors de la portée des enfants, des oiseaux, des animaux domestiques, des animaux de la ferme et des autres animaux non-cible.
- 3) Eviter le rejet dans l'environnement.
- 4) Ne pas utiliser directement sur ou à proximité des denrées alimentaires, des aliments pour animaux ou des boissons, ou sur des surfaces ou des ustensiles susceptibles d'être en contact direct avec les denrées alimentaires, les aliments pour animaux, les boissons et les animaux.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- 1) Si un avis médical est nécessaire, avoir à portée de main l'emballage ou l'étiquette du produit.
- 2) EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Laver la peau avec de l'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin.
- 3) EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Si des symptômes apparaissent, rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- 4) EN CAS D'INGESTION: Si des symptômes apparaissent, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- 5) EN CAS D'INHALATION: Sans objet.
- 6) Ce produit biocide contient de l'imidaclopride qui est dangereux pour les abeilles.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- 1) Ne pas rejeter le produit non utilisé sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (évier, toilettes...) ou dans les systèmes d'évacuation des eaux.
- 2) Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié en conformité avec la réglementation.
- 3) Ne nettoyer pas la station d'appât avant de l'éliminer.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- 1) Ne pas stocker à proximité d'aliments, de boissons et d'aliments pour animaux. Tenir hors de portée des enfants.
- 2) Durée de vie: 24 mois
- 3) Le produit doit être stocké à l'abri de la lumière.

6. Autres informations

Le produit contient un amérisant.

Concentration technique de la substance active: 2,194%
Concentration garantie de la substance active: 2,15%